



# PRENONS SOIN DE NOS SENTIERS CÔTIERS

*Gwarezomp hor gwenodennoù-aod*

Les sensations en chaussures tout terrain,  
c'est sur le sentier, pas à côté.

Ayez les pieds sur terre,  
le vélo sur les sentiers n'est pas réglo !

Pour que votre chien arrive à bon port,  
amarrez-le à sa laisse.

Un km à pied, ça use, ça use... mais pas les  
sentiers si les bâtons sont chapeautés.

Savourez les sentiers iodés ! Admirez, écoutez,  
respirez et souriez, vous êtes dans le Golfe !



Les sentiers côtiers peuvent emprunter des terrains publics, tels que les terrains du Conservatoire du Littoral ou les Espaces Naturels Sensibles du Département du Morbihan. Mais 75% d'entre-eux cheminent sur des propriétés privées grâce à la servitude de passage des piétons le long du littoral (SPPL). Instituée en 1976, cette servitude n'est donc autorisée qu'aux piétons !

Très empruntés, nos sentiers sont fragiles et se dégradent. Prenons soin d'eux pour les préserver.

